

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FINA O SICAV  
ARRETEE AU 31 MARS 2008  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 31 MARS 2008**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de la société « FINA O SICAV », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « FINA O SICAV » au 31/03/2008, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/01/2008 au 31/03/2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2008, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de la « FINA O SICAV » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % de l'actif net prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 et relatif à la détention des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, la « FINA O SICAV » détient au 31/03/2008 à raison de 17,06 % des obligations souscrites dans l'emprunt obligataire UNIFACTOR 2008.

2. L'actif de la « FINA O SICAV » est employé au 31/03/2008 à raison de 86,13 % dans des valeurs mobilières et à raison de 13,63 % dans des disponibilités, ce qui est en contradiction avec les seuils de 80% et 20% prévus par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

3. L'actif de « FINA O SICAV » est employé à raison de 30,18% dans des titres à court terme négociables sur les marchés de la BCT, contrairement au seuil maximum autorisé de 30% et prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « FINA O SICAV », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « FINA O SICAV » au 31/03/2008.

**Le Commissaire aux Comptes  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2008  
(Montants exprimés en dinar)**

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2008</b>
<b>Portefeuille-titres :</b>	3-1	1 115 831,202
ACTIONS, VAL.ASS. ET DROITS RATTACHES		97 599,780
OBLIG.ET VALEURS ASSIMILEES		501 728,682
EMPRUNTS D'ETAT		516 502,740
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		873 821,365
PLACEMENTS MONETAIRES	3-3	601 885,334
DISPONIBILITES	3-11	271 936,031
CREANCES D'EXPLOITATION	3-5	4 718,020
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 994 370,587</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2008</b>
OPERATEURS CREDITEURS	3-8	5 216,667
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 216,667</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2008</b>
CAPITAL	3-6	1 975 780,846
SOMMES DISTRIBUABLES	3-7	13 373,074
<b>TOTAL ACTIF NET</b>		<b>1 989 153,920</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</b>		<b>1 994 370,587</b>

**ETAT DE RESULTAT  
(Montants exprimés en dinar)**

	<b>Note</b>	<b>31/03/2008</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		6 836,973
Revenus du portefeuille titres	3-2	6 836,973
<b>Revenus des placements monétaires</b>	3-4	12 340,31
<b>TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>19 177,278</b>
Charges de gestion des placements	3-9	-3 597,149
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>15 580,129</b>
Autres charges d'exploitation	3-10	-1 626,284

<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>		<b>13 953,845</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-580,771
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>13 373,074</b>
Variation plus ou moins value potentielles sur titres		415,470
Variation plus ou moins value réalisées sur titres		741,592
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>14 530,136</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinar)

	31/03/2008
<b>VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI</b>	15 110,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 953,85
VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	415,47
+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	741,59
FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,00
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	0,00
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	0,00
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>15 110,907</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>1 974 043,013</b>
<b>SOUSCRIPTION</b>	<b>4 057 300,00</b>
REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	225,33
REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	12 242,96
<b>RACHAT</b>	<b>-2 082 300,00</b>
REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-601,54
REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-12 823,73
<b>TRANSACTION SUR CAPITAL</b>	<b>1 974 043,01</b>
<b>ACTIF NET</b>	
DEBUT DE PERIODE	0,000
FIN DE PERIODE	1 989 153,920
<b>NOMBRE DE PART</b>	
DEBUT DE PERIODE	0
FIN DE PERIODE	19 750
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	
DEBUT DE PERIODE	100,000
FIN DE PERIODE	100,716
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	3,111%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2008**

**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/03/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2- 3 Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2- 4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

**3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 1 115 831 DT, et se détaille ainsi :

**ETAT DU PORTEFEUILLE ARRETE AU 31/03/08**

Code Titre	Emetteur	Taux	Durée	Qté	Prix de Revient	P.R.U.	Valeur faciale	Cours	Valeur Boursière
<b>Obligations</b>					<b>500,000.000</b>				<b>501,728.682</b>
CIL 2007/2	CIL	6.500	5 ans	1,500	150,000.000	100.000	150 000,00	100,00	150,831.147
UNIFACTOR 2008	ATB	6.500	5 ans	2,000	200,000.000	100.000	200 000,00	100,00	200,512.877
UNIFACTOR 2008	ATB	6.500	5 ans	1,500	150,000.000	100.000	150 000,00	100,00	150,384.658
<b>Emprunt s d'Etat</b>					<b>496,900.000</b>				<b>516,502.740</b>
BTA 6.75% JUIL2017	ETAT	6.750	10 ans	500	496,900.000	993.800	500 000,00	99,38	516,502.740
<b>OPCVM</b>					<b>97,184.310</b>				<b>97,599.780</b>
GO SICAV	CIL			930	97,184.310	104.499	93 000,00	104,95	97,599.780
<b>Bons de Caisse</b>					<b>600,000.000</b>				<b>601,885.334</b>
PLC ATB 04.03.08 5.05%	ATB	5.050	37 jours	1	600,000.000	600,000.000	600 000,00	600 000,00	601,885.334
<b>TOTAL</b>					<b>1,694,084.310</b>				<b>1,717,716.536</b>

**Libellé****31/03/2008**

<b>Coût d'acquisition</b>	<b>1 094 084</b>
- Obligations et valeurs assimilées	500 000
- Emprunts d'Etat (BTA)	496 900
- Titres OPCVM	97 184
<b>Plus ou moins values potentielles</b>	<b>415</b>
<b>Intérêts courus</b>	<b>21 332</b>
- sur Obligations et valeurs assim.	1 729
- sur BTA	19 603
<b>Total</b>	<b>1 115 831</b>

**3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres**

Les revenus de portefeuille titres totalisent 6 837 DT pour la période allant du 01/01/2008 au 31/03/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2008
- Revenus des Obligations	3 286
- Revenus des emprunts d'Etat	3 551
<b>Total</b>	<b>6 837</b>

**3-3 Note sur les placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 601 885 DT et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2008
- Placement ATB 5,05%	600 000
- Intérêts courus/Plac monétaire	1 885
<b>TOTAL</b>	<b>601 885</b>

**3-4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2008 au 31/03/2008, à 12 340 DT, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements monétaires.

Libellé	31/03/2008
- Intérêts/ compte courant	707
- Intérêts/ Placements à terme	11 633
<b>Total</b>	<b>12 340</b>

**3-5 Note sur les créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 4 718 DT et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2008
- Produits à recevoir	706
- Autres débiteurs	4 012
<b>Total</b>	<b>4 718</b>

**3-6 Note sur le capital**

<b>Capital au 07/01/2008</b>	
- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre d'actionnaires	0

<b>Souscriptions réalisées</b>	
- Montant	4 057 300
- Nombre de titres	40 573
<b>Rachats effectués</b>	
- Montant	-2 082 300
- Nombre de titres	20 823
<b>Autres effets s/capital</b>	
- Variation des plus et moins valeurs potentielles	415
- Plus values réalisées sur cession de titres OPCVM	742
- Variation des régul. des sommes non distribuables	-376
<b>Capital au 31/03/2008</b>	
- Montant	1 975 781
- Nombre de titres	19 750

**3- 7 Note sur les sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période allant du 01/01/2008 au 31/03/2008 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2008
Sommes distribuables de la période	13 954
Régularisations du résultat de la période	-581
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0
<b>Total</b>	<b>13 373</b>

**3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 5 217 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2008
- Gestionnaire	2 785
- Dépositaire	812
- Autres opérateurs créditeurs	1 148
<b>Total</b>	<b>5 217</b>

**3- 9 Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 3 597 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2008
- Rémunération du gestionnaire	2 785
- Rémunération du dépositaire	812
<b>Total</b>	<b>3 597</b>

**3- 10 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 1 626 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 147
- Redevance CMF	472
- Charges diverses	7
<b>Total</b>	<b>1 626</b>

**3- 11 Note sur les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 271 936 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2008
- Avoirs en banque	97 726
- Sommes à l'encaissement	174 210
<b>Total</b>	<b>271 936</b>

**4 - AUTRES INFORMATIONS****4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA O SICAV est confiée à la société « FINACORP ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FINA O SICAV et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACORP » au 31/03/2008 s'élèvent à 2 785 DT.

**4- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 3 000DT HT, l'an pour la première année et 5 000DT HT pour la deuxième année.

Les honoraires de l'ATB au 31/03/2008 s'élèvent à 812 DT.